

Projet Handicap et Soins

Publié le 19/11/2025 - Mis à jour le 4/12/2025

Notre engagement pour une santé inclusive

Le 10 janvier 2024, notre établissement et ses partenaires du Groupement Hospitalier de Territoire de Vaucluse (GHT84), aux côtés de l'Institut du Cancer Avignon Provence (ICAP), du Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation Le Mylord (UGEAM), de l'Institut l'Alizarine et de l'Etablissement Public Saint Antoine (EPSA), ont co-signé la charte Romain Jacob.

Cette signature marque une étape essentielle pour améliorer l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap.

Pourquoi un projet « Handicap et soins » ?

La loi du 11 février 2005 a permis entre autres de favoriser l'accès à la scolarité, au monde du travail, l'ouverture des droits à la compensation et la création des MDPH.

Elle a également contribué à enrichir la définition du handicap avec la reconnaissance des handicaps physique, cognitif, psychique, sensoriel, mental et en intégrant les maladies invalidantes.

Toutefois, des obstacles subsistent pour les personnes vivant avec un handicap, notamment :

- les difficultés d'accès aux soins (refus, renoncements, retards de prise en charge)
- les pathologies plus nombreuses et plus complexes
- le moindre accès à la prévention
- l'hospitalisation souvent vécue comme une rupture dans l'autonomie.

Le projet Handicap et soins vise à répondre aux besoins de la population du territoire de santé du Vaucluse. Pour cela, il s'appuie sur le projet régional de santé, le projet médico-soignant du centre hospitalier et les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Dans l'objectif de déployer à court terme ce projet au niveau départemental au sein des Hôpitaux Publics de Vaucluse, nous structurons et renforçons l'offre de soins territoriale, en garantissant le droit à la santé pour tous et en diffusant une culture commune de l'inclusion.

Nos trois axes prioritaires

1. Renforcer l'accès aux soins

- Développer des partenariats avec les Établissements de Santé Médico-Sociaux, associations et acteurs de ville
- Coordonner les relations entre la ville et l'hôpital grâce à la mise en place d'une fiche de liaison pour faciliter la continuité des soins
- Animer un réseau de référents Handicap et Soins dont les missions spécifiques permettent d'accompagner les patients, familles et aidants au sein de l'hôpital
- Adapter nos locaux et outils : accessibilité des bâtiments, signalétique, site internet inclusif, documents en FALC et pictogrammes
- Proposer des consultations adaptées ou prioritaires
- Améliorer l'accès au dépistage et à la prévention

2. Fluidifier et coordonner les parcours

- Créer des parcours spécifiques (vieillesse, pédiatrie, cancer, urgences, santé des femmes...)
- Intégrer les aidants dans le projet de soins personnalisé du patient et reconnaître leur rôle
- Assurer un appui technique grâce à l'expertise des ergothérapeutes et professionnels de la rééducation

3. Changer les représentations

- Construire un plan de formation destiné aux soignants et agents administratifs pour développer les compétences spécifiques à l'accueil des personnes vivant avec un handicap
- Organiser des journées de sensibilisation pour les professionnels hospitaliers en associant les patients partenaires
- Diffuser les grands principes de la charte Romain Jacob
- Valoriser l'expérience patient et aidant comme outil de transformation des pratiques
- Utilisation du baromètre Handifaction comme indicateur clé de suivi et d'amélioration

Une organisation structurée

Pour faire vivre ce projet, nous avons mis en place un réseau de référents Handicap et Soins à plusieurs niveaux :

- Coordonnateur du projet : missions stratégiques et animation du réseau GHT
- Référent institutionnel : coordination des parcours à l'échelle de l'établissement et lien avec les patients et les ressources internes
- Référents de pôle : coordination des parcours à l'échelle de chaque pôle et diffusion des bonnes pratiques
- Ambassadeurs de service : mise en œuvre opérationnelle dans chaque unité, au plus près des patients

Nos temps forts

- Signature de la charte Romain Jacob (janvier 2024)
- Création d'un COPIL Handicap
- 1er séminaire des référents handicap du GHT84
- Participation aux 20 ans de la loi du 11 février 2005
- 19 septembre 2025 : participation à la Journée Sécurité des Soins – focus sur les handicaps invisibles
- 25 novembre 2025 : 2ème séminaire des référents handicap du GHT84

Ressources utiles

Nous vous invitons à consulter ces ressources pour préparer votre venue et découvrir vos droits :

- Charte Romain Jacob – Favoriser l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap
- SantéBD – Des outils pédagogiques pour expliquer la santé avec des illustrations
- Handiconnect – Ressources pour les professionnels de santé et les aidants

Votre avis compte !

Les patients sont invités à partager leur expérience via le questionnaire Handifaction, véritable baromètre de nos pratiques. Les professionnels suivent ces résultats pour améliorer en continu la qualité de l'accueil et des soins.

- Handifaction – Baromètre national sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap



Centre Hospitalier Avignon

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

305 Rue Raoul Follereau, 84902 Avignon cedex 9

04 32 75 33 33